

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres du Conseil des Bibliothèques publiques. - Extrait

A.M. 18-07-2018

M.B. 07-09-2018

La Ministre de la Culture,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres du Conseil des Bibliothèques publiques, sont apportées les modifications suivantes :

- a) Au § 1^{er} 2^o, les mots «Fabienne GERARD» et le 8^o sont supprimés;
- b) Au § 2, les mots «M. TAVERNE Michel au titre de représentant d'Ecolo» sont remplacés par «M. TRAINA Fabio au titre de représentant d'Ecolo».

Article 2. - A l'article 2, § 2 du même arrêté, les mots «M. TRAINA Fabio, au titre de représentant du Parti Ecolo» sont supprimés.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa signature.

Bruxelles, le 18 juillet 2018.

A. GREOLI